COMMUNE DE LOGUIVY-PLOUGRAS
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 13/06/2026
Reçu en préfecture le 13/06/2026
Publié le
ID : 022-212201313-20260605-2026_054-DE

Nombre de membres afférents

Afférents au conseil municipal	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	15

Séance du 05 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de LOGUIVY-PLOUGRAS, régulièrement convoqué par Arnaud LE FOLL, Maire, en date du 27 mai 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale du Dresnay, sous la présidence de Monsieur Arnaud LE FOLL, Maire.

Présents : Arnaud LE FOLL, Gwenaelle SEGALEN, David VOGE, Didier LE GUEN, Didier TASSET, Catherine DROUIN, Aziliz MONOT, Sophie LE DERFF, Lucile VASSOUT, Gireg MOUTON, Yvon LE CREFF, Saïg RUBEUS.
Absents excusés : Marine PUGIEU (pouvoir à Gwenaelle SEGALEN), Franck RIDEL (pouvoir à Catherine DROUIN), Pauline GEY (pouvoir à Yvon LE CREFF).
Absent :
Secrétaire de séance : Catherine DROUIN

Délibération n° 2026-054 :
Demandes de subventions communales

Monsieur le Maire annonce que la commission jeunesse, vie associative et culturelle a examiné l'ensemble des demandes de subventions communales reçues en mairie. Les membres de la commission proposent les attributions suivantes :

Demande de subvention 2026 reçue =		

	2023	2024	2025	Prop.2026	Voté
Subventions aux associations sportives					
Société Hippique de l'Argoat	77 €	77 €	77 €	50 €	50 €
Société de Chasse	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €
Logui-Gym	650 €	650 €	650 €	650 €	650 €
Entente de Beg Ar C'hra	500 €	500 €	500 €	100 €	100 €
Subvention d'administration générale					
Anciens combattants (14/18, 39/45, FNACA)		900 €	900 €		A statuer
Subventions aux associations culturelles et de loisirs					
Comité des fêtes principal	2 400 €	2 400 €	2 400 €	3 200 €	3 200 €
Comité des fêtes de St Yves	153 €	153 €	153 €	150 €	150 €
Comité des fêtes du Dresnay	153 €	153 €	653 €	200 €	200 €
Beffou Randonnée	600 €	600 €	600 €	600 €	600 €
Club St Emilion	850 €	850 €	850 €	850 €	850 €
Chorale La Loguivienne	300 €	400 €	400 €	400 €	400 €
Unan Daou Tri	110 €		110 €		
La Convergence des Loutres	300 €	400 €	400 €		A statuer
Association des Jeunes de Loguivy-Plougras			153 €		
Kerwax Museum		153 €	153 €		
Ti Arzourien		153 €	153 €	150 €	150 €
Subventions scolaires habitant commune					
Amicale Laïque	500 €	849 €	800 €		A statuer
FSE Collège de Plouaret				100 €	100 €

Envoyé en préfecture le 13/06/2026
Reçu en préfecture le 13/06/2026
Publié le
ID : 022-212201313-20260605-2026_054-DE

FSE Collège de Belle Isle en Terre (1 élève)					
FSE Collège Camus de Grâces (1 élève)					
Ecole St Louis (1 élève)					
MFR de LOUDEAC (1 élève)			50 €		
MFR de PLÉRIN		50 €			
CFA de PLOUFRAGAN		50 €			
MFR de PLABENNEC (1 élève)		50 €	50 €		
Subvention associations culturelles extérieures					
Radio Kreiz Breizh	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €
Cinéma La Belle Equipe CALLAC				100 €	100 €
Subventions associations diverses					
APAA TREGROM					
Association Départementale des secrétaires de mairie					
Kreiz Breizh Elite					
Les Amis de la Résistance					
PLB MUCO					
Prévention Routière					
Protection civile					
Réseau Cohérence					
Subventions associations sociales / médicales					
AC TREGOR					
AFM TELETHON					
Armor Coopération CUBA					
ASP du Trégor					
Asso des insuffisants rénaux					
Asso. des Laryngectomisés et Mutilés de la Voix					
Association des résidants de l'EHPAD CALLAC					
Banque alimentaire 22					
C.L.O.E.					
CIDFF					
Fonds d'Aide aux Jeunes					
France ADOT					
France Rein					
La Ligue Contre le Cancer					
La Maison Escargot					
Les Restos du Cœur					
Leucémie Espoir					
Pompiers International					
Rêves de Clown					
Secours Catholique					
Secours Populaire					
Solidarité Paysans					
Solitregor					
Subventions aux associations sportives et culturelles avec adhérents résidant sur commune					
Escalade Plouisy (1 adhérent)					
Foot Louargat (1 adhérent)					
Handball Plouaret (1 adhérent)					
Indepen'dance Guerlesquin (27 adhérents)				270 €	270 €
TOTAL	8 893 €	8 435 €	9 405 €	7 020 €	7 020 €

Envoyé en préfecture le 13/06/2026
Reçu en préfecture le 13/06/2026
Publié le
ID : 022-212201313-20260605-2026_054-DE

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Attribue les subventions communales telles que présentées ci-dessus pour un total prévisionnel de 7 020 € ;
- Précise que la somme de 11 000 € disponible au chapitre 011-compte 65748 du budget prévisionnel 2026 permet la prise en charge de ces prévisions.

Acte rendu exécutoire
après dépôt à la préfecture
et publication ou notification
Le 11 JUIN 2026

La secrétaire de séance,
Catherine DROUIN
Conseillère Municipale

Le Maire,
Arnaud LE FOLL

MAIRIE DE LOGUIVY-PLOUGRAS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Côtes d'Armor)

Envoyé en préfecture le 13/06/2026
Reçu en préfecture le 13/06/2026
Publié le
ID : 022-212201313-20260605-2026_054-DE